

UPPL

UNITE DE PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE ASBL

FORMATION TRIANGLE

RAPPORT D'ACTIVITE QUANTITATIF ET QUALITATIF

PERIODE : DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2008

IDENTIFICATION DU PROJET

a.s.b.l. : UPPL

Nom du projet : TRIANGLE

Adresse : Bureau : 18, rue de la Dodane
5000 NAMUR

Siège social : 92, rue Despars
7500 TOURNAI

Projet débuté : le 1^{er} mars 1999

NATURE DU PROJET

Type de mesure : Formation de groupe
Formation individuelle

Population : auteurs d'infractions à caractère sexuel

INTRODUCTION

Le présent rapport expose les activités du département Formation TRIANGLE de l'UPPL ASBL dans le cadre de sa 10^e convention avec le SPF Justice.

Depuis 1999, nous organisons des formations socio-éducatives d'une part, et d'autre part, la sensibilisation des acteurs judiciaires à notre offre de service dans le cadre des mesures judiciaires alternatives.

Dans ce rapport de l'activité de l'année 2008, nous observerons l'encadrement des participants de la file active (soit les dossiers reçus en 2007 et toujours en cours en 2008 ainsi que les nouveaux dossiers 2008), les activités d'animation, de sensibilisation des partenaires et les activités d'équipe.

Triangle organise des groupes de responsabilisation pour auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS). A titre exceptionnel, nous avons un module individuel. Cette décision ne se prend que par appréciation des formateurs au cours des entretiens préliminaires.

La formation de groupe se déroule sur une période d'environ 6 mois, pour un total de **78H** (séances de groupe, entretiens individuels pré et post-groupe). La formation individuelle dure 30H et comporte 20 séances hebdomadaires d'1H30.

Durant ce trimestre, nous avons eu deux groupes en cours à Bruxelles et à Liège ainsi qu'1 groupe à Namur, Tournai et Arlon. Soit un total de sept groupes.

Les objectifs de notre programme visent la responsabilisation, la conscientisation, le savoir-faire et l'intégration du participant.

Les thèmes abordés en cours de formation sont :

- Le travail motivationnel
- L'éducation affective et sexuelle
- La prévention de la récidive
- L'empathie
- Les habiletés sociales.

Au cours de cette année 2008, nous avons reçu 104 nouveaux dossiers.

RAPPORT QUANTITATIF D'ACTIVITE

Période : année 2008

1. PERSONNEL

NOM et Prénom	Diplôme	Fonction	Régime de travail	Date d'entrée	date de sortie
PIHET Bernard	Licence en psychologie	Directeur	2/10	01.01.2005	29.02.2008
SERMON Véronique	Licence en criminologie et en sexologie	Coordinatrice	8/10	15.04.1999	
LAERMANS Dimitri	Licence en psychologie	Formateur	10/10	06.03.2003	
TANNIER Sarah	Licence en psychologie	Formatrice	8/10	01.08.2004	
RENAVILLE Catherine	Licence en criminologie	Formatrice	5/10	01.08.2006	15.07.2008
SCHEFFERS Christophe	Licence en psychologie	Formateur	8/10	01.02.2005	
BASTAENS Sandra	Licence en psychologie	Formatrice	4/10	01.05.2005	
CAUCHETEUX François	Licence en psychologie	Formateur	5/10 en janvier et février 8/10 depuis mars	01.01.2007	
MAURAGE François	Licence en psychologie	Formateur	8/10	01.03.2008	
WATELET Valérie	Licence en criminologie	Formatrice	5/10	08.09.2008	
MARTIN Elodie	Graduat en secrétariat	Secrétaire	10/10	01.01.2005	

Avec le temps de travail supplémentaire octroyé par le SPF Justice le 1er janvier, François Caucheteux est passé de 5/10 à 8/10. François Maurage, psychologue, a été engagé à 8/10 pour renforcer notre présence sur l'arrondissement de Bruxelles et gérer les recherches que l'équipe souhaite réaliser depuis longtemps. Bernard Pihet, débordé de travail pour l'UPPL, a souhaité céder son temps (2/10) aux formateurs.

Catherine Renaville a quitté l'équipe le 15.07.2008, elle a été remplacée le 08.09.2008 par Valérie Watelet, également licenciée en criminologie.

2. ENCADREMENT DES PERSONNES FAISANT L'OBJET D'UNE MESURE JUDICIAIRE ALTERNATIVE

2.1. LES GROUPES ORGANISES EN 2008 (219 séances)

NAMUR :

- Groupe 15 : le jeudi de 8H30 à 11H30, du 11/10/2007 au 27/04/2008 (10 séances en 2007 et 14 en 2008)
- Groupe 16 : le mardi de 15H à 18H, du 01/04/2008 au 23/09/2008 (24 séances en 2008)
- Groupe 17 : le mardi de 16H à 19H, du 30/09/2008 au 24/03/2009 (11 séances en 2008)

BRUXELLES :

- Groupe 10 : le lundi de 17H à 20H, du 27/08/2007 au 17/02/2008 (17 séances en 2007 et 7 en 2008)
- Groupe 11 : le mercredi de 18H à 21H, du 23/02/2008 au 07/07/2008 (24 séances en 2008)
- Groupe 12 : le mercredi de 9H30 à 12H30, du 10/09/2008 au 04/03/2009 (13 séances en 2008)
- Groupe 13 : le lundi de 17H30 à 20H30, du 24/09/2008 au 01/04/2009 (11 séances en 2008)

LIEGE :

- Groupe 5 : le mercredi de 17H30 à 20H30, du 24/10/2007 au 16/04/2008 (9 séances en 2007 et 15 en 2008)
- Groupe 6 : le mardi de 17H30 à 20H30, du 03/06/2008 au 25/11/2008 (24 séances en 2008)
- Groupe 7 : le mercredi de 9H30 à 12H30, du 17/12/2008 au 21/06/2009 (1 séance en 2008)

LIBRAMONT :

- Groupe 2 : le vendredi de 10H à 13H, du 14/12/2007 au 06/06/2008 (2 séances en 2007 et 22 en 2008)

MONS :

- Groupe 2 : le mardi de 18H à 21H, du 04/12/2007 au 27/05/2008 (3 séances en 2007 et 21 en 2008)

TOURNAI :

- Groupe 2 : le mercredi de 17H30 à 20H30, du 23/04/2008 au 10/12/2008 (24 séances en 2008)

ARLON :

- Groupe 1 : le lundi de 13H15 à 16H15, du 20/10/2008 au 27/04/2009 (8 séances en 2008)

Nos groupes sont composés de 5 à 6 participants.

Les perspectives de groupes du premier trimestre 2009

Dans le courant du prochain trimestre, 4 groupes se mettront en place dans les arrondissements de Bruxelles, Namur, Libramont et Mons.

2.2. NOUVEAUX DOSSIERS

Le calcul est effectué depuis 2004 (année où le service a commencé à recevoir un nombre significatif de dossiers).

Nouveaux dossiers	2004	2005	2006	2007	2008
Janvier à mars	15	21	32	41	24
Avril à juin	14	16	33	33	26
Juillet à septembre	12	25	30	15	23
Octobre à décembre	16	23	31	19	31
TOTAL	57	85	124	108	104

Nous pouvons observer qu'au cours de ce dernier trimestre, le nombre de dossiers orienté vers notre service a nettement augmenté, ce qui nous permet d'atteindre un nombre de dossiers quasi équivalent à l'année 2007.

2.3. ETAT DES MESURES DE LA FILE ACTIVE

ETAT DES MESURES	NOMBRE
Intake (IK)	18
Phase préparatoire (P)	22
En cours (E)	43
Interrompue (In)	19
Terminée (T)	43
TOTAL	145

Au cours de cette année, la formation a été interrompue pour 19 participants:

- 12 ont eu plus de deux absences, ils ont donc été exclus du programme.
- 4 participants ont été exclus pour un manque d'engagement envers la formation.
- 3 ont été orientés vers un suivi thérapeutique plus adapté.

2.4. ORIGINE DES MESURES EN COURS

ORIGINE DES MESURES	Dossiers file active janvier à septembre 2008	Pourcentage sur l'année 2007	Pourcentage sur l'année 2006	Pourcentage sur l'année 2005
Médiation pénale	53 (42%)	38%	31%	26%
Alternative à la détention préventive	13 (10%)	12%	14%	11%
Probation	41 (32%)	36%	39%	43%
Autre	20 (16%)	14%	16%	20%
TOTAL	127*	100%	100%	100%

*145 dossiers moins les 18 intakes.

2.5. TYPE DE MESURE DE LA FILE ACTIVE

Une formation de groupe comprend 80H :

TYPE DE MESURE	Nombre de mesures	Nombre d'heures prestées	
Formation individuelle (FI)	28	633H00	
		Entretiens individuels	Heures de groupe
Formation de groupe (FG)	98	1053H45	3127H30
Total	127	4181H15*	

Les heures reprises ci-dessus comprennent les heures de formation, les briefings/débriefings qui les accompagnent ainsi que les temps de déplacement.

* Ce total ne comprend pas la formation continue, ni le pôle divers de la rubrique animation/formation.

2.6. EVOLUTION DES MODULES DE FORMATION (selon les nouveaux dossiers de l'année 2008)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
FG	9	12	6	3	29	45	99	79	87
FI	9	11	15	13	28	40	25	29	17
TOTAL	18	23	21	16	57	85	124	108	104

2.7. ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES NOUVEAUX DOSSIERS 2008

ARRONDISSEMENT POURVOYEUR	Année 2008	% sur l'année 2008	% sur l'année 2007	% sur l'année 2006	% sur l'année 2005
Bruxelles	26	25%	19%	24%	25%
Nivelles	8	7.5%	9%	7.5%	8%
<i>Sous total de la Cour d'appel de Bruxelles</i>	34	32.5%	28%	31.5%	33%
Arlon	6	6%	0%	0%	1.25%
Dinant	2	2%	2.5%	1.5%	1.25%
Huy	3	3%	4%	5%	1.25%
Liège	11	10.5%	13%	14%	17.5%
Marche	2	2%	2.5%	6.5%	2.5%
Namur	20	19.5%	19%	14.5%	27%
Neufchâteau	4	4%	5.5%	2.5%	1.25%
Verviers	4	4%	2.5%	5.5%	10%
<i>Sous total de la Cour d'appel de Liège</i>	52	51%	49%	49.5%	62%
Charleroi	1	1%	4%	4%	2.5%
Mons	5	5%	4.5%	5.5%	0%
Tournai	11	10.5%	14.5%	9.5%	2.5%
<i>Sous total de la Cour d'appel de Mons</i>	17	16.5%	23%	19%	5%
TOTAL	103*	100%	100%	100%	100%

* Le total est de 103 et non de 104 car 1 dossier provient d'un arrondissement néerlandophone : Oudenaarde. L'intéressé est francophone donc il a été orienté vers notre association.

Durant ces trimestres, nous pouvons constater que la baisse significative de dossiers a perduré. La priorité de ce dernier trimestre est donc restée centrée sur la sensibilisation des acteurs judiciaires.

2.8. DONNEES QUANTITATIVES

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
1	2007/1/11.10.89/H.J.	Tannier S.	JJ	FI	13.03.2007	07.01.2008	T	30	35				Namur
2	2007/1/07.01.64/B.B.	Caucheteux F.	Pro	FI	21.03.2007	31.01.2008	T	30	30				Charleroi
3	2007/1/10.06.67/H.F.	Caucheteux F.	Pro	FI	27.03.2007	31.01.2008	T	30	30				Tournai
4	2007/1/20.12.84/B.F.	Bastaens S.	DS	FG	27.11.2007	17.01.2008	In	70	14		5		Charleroi
5	2007/1/24.08.78/M.A.	Laermans D.	MP	FG	07.05.2007	23.05.2008	T	70	64		5	5	Liège
6	2007/1/27.03.87/O.V.	Scheffers C.	MP	FG	09.05.2007	20.03.2008	T	70	64		5	5	Bruxelles
7	2007/1/24.07.46/M.F.	Sermon V.	MP	FG	15.05.2007	28.04.2008	T	70	70		5	5	Bruxelles
8	2007/2/30.12.91/M.L.	Tannier S.	JJ	FI	22.05.2007	31.01.2008	T	30	42H30				Neufchâteau
9	2007/1/09.03.70/D.D.	Bastaens S.	MP	FG	23.05.2007	22.05.2008	T	70	70		5	5	Tournai
10	2007/1/12.02.51/H.D.	Sermon V.	Pro	FG	24.05.2007	21.05.2008	T	70	70		5	5	Namur
11	2007/1/15.08.51/H.F.	Laermans D.	Pro	FI	24.05.2007	17.01.2008	T	30	30				Liège
12	2007/1/09.11.83/S.B.	Scheffers C.	ADP	FG	04.06.2007	19.03.2008	T	70	61		5	5	Bruxelles
13	2007/1/15.09.72/B.P.	Bastaens S.	Pro	FG	05.06.2007	15.01.2008	In	70	8		5		Mons
14	2007/1/01.03.42/S.S.	Laermans D.	MP	FG	12.06.2007	19.03.2008	In	70	26		5		Liège
15	2007/1/10.07.62/V.D.	Sermon V.	ADP	FG	15.06.2007	05.05.2008	T	70	66		5	5	Dinant
16	2007/1/18.04.47/V.J.	Scheffers C.	Pro	FG	25.06.2007	02.04.2008	T	70	67		5	5	Bruxelles
17	2007/1/31.12.66/V.P.	Sermon V.	ADP	FG	25.06.2007	28.04.2008	T	70	67		5	5	Namur
18	2007/1/31.05.68/E.X.	Scheffers C.	MP	FG	27.06.2007	31.03.2008	T	70	64		5	5	Bruxelles
19	2007/1/09.12.74/K.P.	Scheffers C.	MP	FG	09.07.2007	20.04.2008	T	70	67		5	5	Bruxelles
20	2007/1/09.08.44/L.R.	Scheffers C.	MP	FG	11.07.2007	17.03.2008	T	70	64		5	5	Bruxelles
21	2007/1/24.07.85/G.M.	Laermans D.	Pro	FG	13.07.2007	16.05.2008	T	70	67		5	5	Liège
22	2007/1/31.05.53/V.J.	Renaville C.	Pro	FG	23.07.2007	23.06.2008	T	70	70		5	5	Neufchâteau
23	2007/1/16.11.47/V.J.	Renaville C.	MP	FG	26.07.2007	23.06.2008	T	70	70		5	5	Neufchâteau
24	2007/1/31.10.62/D.M.	Tannier S.	Pro	FG	01.08.2007	05.05.2008	T	70	70		5	5	Namur
25	2007/1/31.05.69/B.J.	Scheffers C.	Pro	FG	27.08.2007	29.09.2008	T	70	65		5	5	Bruxelles
26	2007/1/21.03.36/M.N.	Tannier S.	Pro	FI	22.09.2007	08.05.2008	T	30	30				Namur
27	2007/2/30.03.70/M.K.	Sermon V.	SP	FI	25.09.2007	07.01.2008	In	30	8				Namur
28	2007/1/17.01.67/G.J.	Pihet B.	SP	FI	01.10.2007	25.02.2008	T	30	30				Tournai
29	2007/1/06.04.54/G.C.	Laermans D.	MP	FI	01.10.2007	03.04.2008	T	30	30				Verviers
30	2007/1/08.01.66/R.P.	Bastaens S.	SP	FG	02.10.2007	30.06.2008	T	70	70		5	5	Mons
31	2007/1/15.10.84/B.M.	Laermans D.	Pro	FG	05.10.2007	16.05.2008	T	70	64		5	5	Liège
32	2007/1/05.07.71/B.P.	Bastaens S.	Pro	FG	26.10.2007	07.07.2008	T	70	65		5	5	Mons
33	2007/1/14.08.64/H.D.	Renaville C.	SP		08.11.2007		IK			5			Neufchâteau
34	2007/1/19.02.60/L.P.	Bastaens S.	Pro	FG	09.11.2007	30.06.2008	T	70	67		5	5	Charleroi

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
35	2007/1/14.08.64/T.P.	Renaville C.	LC	FG	20.11.2007	25.04.2008	In	70	41		5		Neufchâteau
36	2007/1/26.05.78/B.G.	Renaville C.	MP	FG	22.11.2007	03.06.2008	T	70	64		5	5	Huy
37	2007/14/21.04.55/C.M.	Sermon V.	MP	FG	29.11.2007	02.10.2008	T	70	64		5	5	Tournai
38	2007/1/20.01.75/M.S.	Scheffers C.	MP		10.12.2007	23.01.2008	IK			4			Nivelles
39	2007/1/12.08.85/V.T.	Scheffers C.	MP	FG	10.12.2007	16.06.2008	In	70	20		5		Bruxelles
40	2007/1/11.01.90/N.L.	Laermans D.	SP	FI	18.12.2007	26.06.2008	T	30	30				Liège
41	2007/1/11.12.71/D.N.	Scheffers C.	MP	FG	20.12.2007	08.09.2008	T	70	70		5	5	Nivelles
42	2008/1/14.03.56/H.F.	Renaville C.	LC		11.01.2008		IK			5			Arlon
43	2008/1/06.09.68/N.J.	Scheffers C.	MP	FG	16.01.2008	21.08.2008	T	70	62		5	5	Bruxelles
44	2008/1/22.06.84/B.D.	Scheffers C.	Pro	FG	24.01.2008	08.09.2008	T	70	70		5	5	Bruxelles
45	2008/1/24.09.77/D.M.	Scheffers C.	MP	FG	24.01.2008	21.08.2008	T	70	65		5	5	Bruxelles
46	2008/1/03.07.74/V.F.	Tannier S.	Pro	FG	29.01.2008	15.10.2008	T	70	67		5	5	Namur
47	2008/1/26.08.68/C.J.	Scheffers C.	Pro	FI	31.01.2008	20.12.2008	T	30	30				Tournai
48	2001/30.06.76/B.R.	Tannier S.	ADP	FG	06.02.2008	09.10.2008	E	70	70		5	5	Namur
49	2008/1/05.11.74/R.V.	Caucheteux F.	Pro	FI	13.02.2008	23.12.2008	T	30	30				Mons
50	2008/1/23.08.84/D.E.	Scheffers C.	ADP		13.02.2008	27.03.2008	IK			4			Namur
51	2008/1/11.02.54/D.L.	Scheffers C.	ADP	FI	18.02.2008	02.09.2008	T	30	30				Namur
52	2008/1/01.12.73/M.M.	Sermon V.	Pro	FG	25.02.2008	07.10.2008	T	70	67		5	5	Namur
53	2008/1/05.11.63/R.J.	Laermans D.	Pro	FG	04.03.2008		E	70	67		5	4	Verviers
54	2008/1/11.10.76/G.O.	Caucheteux F.	MP	FG	05.03.2008		E	70	70		5	4	Tournai
55	2008/1/27.12.89/D.J.	Tannier S.	SP	FI	07.03.2008	15.10.2008	T	30	30				Namur
56	2008/1/05.02.65/R.P.	Caucheteux F.	Pro	FG	08.03.2008		In	70			1H30		Tournai
57	2008/1/18.02.76/S.N.	Scheffers C.	MP		10.03.2008		IK	70		2			Bruxelles
58	2008/1/05.04.68/D.R.	Bastaens S.	ADP	FI	10.03.2008	01.10.2008	In	30	12				Oudenaarde
59	2008/1/23.05.53/M.C.	Scheffers C.	MP	FC	12.03.2008		E	70	65				Bruxelles
60	2008/1/20.03.81/M.J.	Scheffers C.	DS	FI	12.03.2008	07.07.2008	In	30	15H30				Bruxelles
61	2008/1/08.08.86/D.M.	Laermans D.	MP	FI	13.03.2008		E	30	29				Verviers
62	2008/1/07.09.69/F.F.	Scheffers C.	MP	FG	13.03.2008		E	70	32		5		Nivelles
63	2008/1/29.06.77/R.T.	Caucheteux F.	Pro	FG	27.03.2008		E	70	67		5	4	Tournai
64	2008/1/16.04.62/P.R.	Tannier S.	Pro	FG	27.03.2008	30.09.2008	T	70	68		5	5	Namur
65	2008/1/16.11.77/M.F.	Caucheteux F.	MP	FG	27.03.2008		E	70	64		5	4	Tournai
66	2008/1/01.03.71/Q.R.	Laermans D.	MP	FG	31.03.2008		E	70	61		5	4	Liège

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
67	2008/1/25.05.61/B.B.	Scheffers C.	MP		03.04.2008		IK			1			Nivelles
68	2008/1/29.08.72/P.C.	Caucheteux F.	MP	FG	10.04.2008	02.05.2008	In	70	5		5		Tournai
69	2008/1/28.01.71/T.V.	Laermans D.	MP	FG	14.04.2008	09.09.2008	In	70	02.09.2008				Verviers
70	2008/1/01.05.80/B.R.	Laermans D.	MP	FG	14.04.2008		E	70	64		5	4	Liège
71	2008/1/01.01.61/M.T.	Laermans D.	DS		14.04.2008		IK			1			Liège
72	2008/1/24.10.70/P.J.	Tannier S.	ADP	FG	21.04.2008	06.10.2008	In	70	8		5		Namur
73	2008/1/11.04.86/B.J.	Laermans D.	Pro	FG	24.04.2008		E	70	67		5	4	Liège
74	2008/1/04.07.76/B.S.	Bastaens S.	Pro	FG	06.05.2008	01.07.2008	In	70	5		5		Mons
75	2008/1/30.07.87/D.K.	Scheffers C.	Pro	FI	14.05.2008		E	30	24				Nivelles
76	2008/1/29.03.65/M.M.	Tannier S.	ADP		15.05.2008		IK			2			Dinant
77	2008/1/22.04.29/K.M.	Watelet V.	ADP	FI	21.05.2008		E	30	10H30				Arlon
78	2008/1/15.10.85/R.M.	Laermans D.	Pro	FG	22.05.2008	01.07.2008	In	70	2		5		Liège
79	2008/1/06.09.72/P.M.	Laermans D.	Pro		22.05.2008		IK			1			Liège
80	2008/1/29.03.31/G.R.	Sermon V.	Pro	FG	26.05.2008		E	70	32		5		Namur
81	2008/1/28.02.73/D.M.	Caucheteux F.	SP	FG	26.05.2008		P	70			5		Mons
82	2008/1/01.07.84/L.J.	Maurage F.	Pro	FI	02.06.2008		E	30	28H30				Bruxelles
83	2008/1/17.08.63/D.H.	Caucheteux F.	MP	FG	02.06.2008		E	70	64		5	4	Tournai
84	2008/1/16.01.70/F.G.	Laermans D.	MP	FG	03.06.2008		E	70	67		5	4	Huy
85	2008/1/19.05.48/A.G.	Laermans D.	Pro	FG	03.06.2008		E	70	2		5		Liège
86	2008/1/26.11.70/G.M.	Sermon V.	MP	FG	12.06.2008		E	70	20		5		Neufchâteau
87	2008/1/13.01.89/G.A.	Caucheteux F.	MP	FG	13.06.2008	01.10.2008	In	70	8		5		Tournai
88	2008/1/29.08.63/A.A.	Scheffers C.	MP	FG	16.06.2008		E	70	53		5		Bruxelles
89	2008/1/25.04.69/M.L.	Scheffers C.	MP	FG	23.06.2008		E	70	59		5		Bruxelles
90	2008/1/20.06.56/D.M.	Maurage F.	Pro	FG	25.06.2008		E	70	65		5		Bruxelles
91	2008/1/16.07.51/C.G.	Scheffers C.	ADP	FG	30.06.2008		E	70	65		5		Bruxelles
92	2008/1/28.02.76/M.J.	Scheffers C.	MP	FG	30.06.2008		E	70	50		5		Bruxelles
93	2008/1/26.04.80/L.D.	Tannier S.	MP	FG	03.07.2008		P	70			5		Neufchâteau
94	2008/1/18.10.71/G.P.	Scheffers C.	MP	FG	09.07.2008		E	70	53		5		Bruxelles
95	2008/1/06.03.69/G.F.	Laermans D.	SP	FG	10.07.2008		E	70	2		5		Liège
96	2008/1/06.11.81/N.M.	Scheffers C.	MP	FG	14.07.2008		E	70	53		5		Bruxelles
97	2008/1/06.10.54/F.D.	Sermon V.	DP		14.07.2008		IK			2			Namur
98	2008/1/25.05.66/V.P.	Tannier S.	Pro	FG	17.07.2008		E	70	29		5		Namur

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
99	2008/1/25.01.81/C.N.	Caucheteux F.	MP	FI	17.07.2008	26.08.2008	In	30	26.08.2008				Tournai
100	2008/1/11.02.70/V.A.	Tannier S.	PP	FG	23.07.2008		E	70	23		5		Arlon
101	2008/2/24.01.81/D.V.	Sermon V.	Pro	FI	04.08.2008		E	30	15		5		Namur
102	2008/1/12.11.61/D.D.	Caucheteux F.	MP	FG	06.08.2008		P	70			5		Tournai
103	2008/1/05.07.74/D.M.	Bastaens S.	LC	FG	06.08.2008		P	70			1		Charleroi
104	2008/1/25.08.88/S.R.	Caucheteux F.	MP	FI	06.08.2008		E	30	12				Tournai
105	2008/1/09.11.63/M.P.	Tannier S.	DP		07.08.2008		IK			2			Namur
106	2008/1/31.08.44/C.M.	Tannier S.	LC	FG	20.08.2008		E	70	32		5		Namur
107	2008/1/12.02.72/W.A.	Tannier S.	LC	FG	21.08.2008	30.09.2008	In	70	5		5		Arlon
108	2008/1/19.10.66/G.A.	Scheffers C.	MP	FG	01.09.2008		E	70	62		5		Bruxelles
109	2008/1/14.03.56/H.F.	Tannier S.	LC	FG	01.09.2008		E	70	20		5		Arlon
110	2008/1/20.08.86/G.J.	Laermans D.	MP	FG	05.09.2008		P	70			5		Neufchâteau
111	2008/1/25.07.70/L.E.	Tannier S.	MP	FG	05.09.2008		E	70	23		5		Neufchâteau
112	2008/1/15.11.89/M.J.	Tannier S.	MP	FI	08.09.2008		E	30	3				Nivelles
113	2008/1/11.07.53/J.M.	Scheffers C.	SP	FG	10.09.2008		E	70	2		5		Nivelles
114	2008/1/25.09.63/C.A.	Laermans D.	Pro	FG	11.09.2008		E	70	2		5		Liège
115	2008/1/28.08.81/M.L.	Tannier S.	ADP	FG	03.10.2008		E	70	29				Namur
116	2008/1/21.06.41/E.A.	Laermans D.	DP		07.10.2008		IK			1			Marche
117	2008/1/25.11.74/P.P.	Caucheteux F.	ADP		08.10.2008		IK			2			Mons
118	2008/1/12.06.47/R.F.	Tannier S.	DP		09.10.2008		IK			2			Namur
119	2008/1/03.08.59/N.P.	Tannier S.	DP		09.10.2008		IK			2			Namur
120	2008/1/19.05.76/G.D.	Caucheteux F.	MP	FG	13.10.2008		P	70			5		Nivelles
121	2008/1/05.04.59/O.M.	Maurage F.	MP	FG	17.10.2008		P	70			5		Bruxelles
122	2008/1/08.12.38/C.J.	Laermans D.	MP	FG	20.10.2008		E	70	2				Liège
123	2008/1/02.11.72/G.D.	Scheffers C.	SP	FG	22.10.2008		P	70			5		Bruxelles
124	2008/1/12.12.87/D.S.	Scheffers C.	MP	FG	27.10.2008		P	70			5		Nivelles
125	2008/1/15.03.75/O.D.	Caucheteux F.	SP		28.10.2008		IK			2			Namur
126	2008/1/30.03.78/G.M.	Scheffers C.	LC	FG	31.10.2008	23.12.2008	In	70	2		5		Bruxelles
127	2008/1/06.02.68/N.A.	Caucheteux F.	ADP	FG	05.11.2008		P	70			5		Mons
128	2008/1/23.02.56/P.J.	Laermans D.	Pro	FG	13.11.2008		E	70	2				Verviers
129	2008/1/14.11.65/L.P.	Laermans D.	MP	FG	13.11.2008		P	70			5		Huy
130	2008/1/27.11.46/P.J.	Laermans D.	MP	FG	13.11.2008		P	70			5		Huy

N°	Référence	Titulaire(s) du dossier	Origine de la mesure	Type de mesure	Début de la prestation	Clôture de la prestation	Etat de la prestation	Heures à prester	Heures déjà prestées	Intake (en H)	H pré form	H post form	Arrondiss. judiciaire
131	2008/1/14.02.45/N.M.	Sermon V.	MP	FG	18.11.2008		P	70			3		Dinant
132	2008/1/27.12.44/V.J.	Tannier S.	Pro	FG	21.11.2008		P	70			2		Namur
133	2008/1/11.09.36/L.A.	Tannier S.	ADP	FG	25.11.2008		P	70			5		Namur
134	2008/1/13.05.51/V.M.	Scheffers C.	Pro	FG	26.11.2008		P	70			3		Bruxelles
135	2008/1/10.01.52/V.M.	Scheffers C.	Pro	FG	26.11.2008		P	70			3		Bruxelles
136	2008/1/15.06.56/B.B.	Laermans D.	Pro	FG	08.12.2008	23.12.2008	In	70	2	2			Liège
137	2008/1/13.05.78/L.L.	Scheffers C.	SP	FG	09.12.2008		P	70			1		Bruxelles
138	2008/1/13.10.72/D.A.	Watelet V.	ADP	FG	11.12.2008		P	70			1		Marche
139	2008/1/31.05.68/E.X.	Laermans D.	Pro	FI	11.12.2008		E	30	1H30				Bruxelles
140	2008/1/05.06.64/V.C.	Scheffers C.	Pro	FG	15.12.2008		P	70			1		Bruxelles
141	208/1/17.02.88/F.J.	Caucheteux F.	MP	FG	15.12.2008		P	70			1		Nivelles
142	2008/1/05.07.89/C.C.	Watelet V.	MP	FI	15.12.2008	23.12.2008	In	30	3				Arlon
143	2008/1/27.06.87/L.S.	Maurage F.	MP		17.12.2008		IK			1			Bruxelles
144	2008/1/01.01.52/K.M.	Scheffers C.	Pro		18.12.2008		IK			1			Bruxelles
145	2008/1/29.08.42/J.F.	Scheffers C.	MP	FG	18.12.2008		P	70			1		Bruxelles

RAPPORT QUALITATIF D'ACTIVITE

Période : année 2008

1. LES ACTIONS AU NIVEAU DES ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES

1.1. LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE LIEGE

NAMUR :

- Des contacts ponctuels ont eu lieu avec les nouveaux assistants de justice afin de leur présenter notre service et notre méthodologie.
- Des contacts ont été établis avec le Procureur du Roi et le Président du Tribunal de 1^{ère} instance afin d'organiser une sensibilisation de leurs magistrats. Malheureusement, ils ne semblent pas fort intéressés malgré plusieurs sollicitations.
- Nous avons participé à deux matinées de travail et une réunion de coordination organisées par la cellule violences intrafamiliales de la ville de Namur. S'en sont suivies une sensibilisation de la nouvelle collègue de l'asbl Rescue et une visite lors de la porte ouverte de cette asbl ainsi que celles logées dans le même bâtiment.
- Nous avons terminé le groupe 16 le 23 septembre et débuté le groupe 17 le 30 septembre 2008.

LIEGE :

- Le groupe 5 s'est terminé le 23 avril et le groupe 6 le 9 décembre. Un 7^{ème} groupe a débuté le 17 décembre.
- Des contacts ont été établis avec la coordinatrice de la maison de justice afin d'organiser une nouvelle sensibilisation des magistrats et une mini formation pour les AJ. Celles-ci ont eu lieu en avril.
- Des contacts réguliers ont lieu avec la coordinatrice de la maison de justice, notamment lors de la préparation de chaque nouveau groupe.
- Une rencontre avec le nouveau Procureur du Roi a eu lieu en mars. Celle-ci semble favorable aux MJA.
- Des sensibilisations ponctuelles ont lieu avec les assistants de justice du service de médiation pénale lors des rencontres pour de nouveaux dossiers.

HUY :

- Un nouveau contact a été établi avec le coordinateur de la maison de justice afin d'organiser une sensibilisation des magistrats et du jeune barreau. Malheureusement, il semble que les magistrats saturent du « lobbying » organisé par les divers services dans le cadre des MJA. Ces derniers ont l'impression que nos services leur dictent une ligne de conduite. Une rencontre semblait se dessiner pour octobre, malheureusement celle-ci n'a pas encore eu lieu.

ARLON :

- Une rencontre a eu lieu avec le nouveau Procureur du Roi. Une sensibilisation des magistrats a eu lieu le 9 avril. Suite à cette discussion avec le PR, nous avons rencontré la directrice des maisons de justice d'Arlon et Neufchâteau afin de mettre en place une procédure systématique lors de l'envoi de futurs participants par le Parquet.
- Une sensibilisation du jeune barreau a eu lieu début juin.
- Un 1^{er} groupe devait débiter le 29 septembre, malheureusement, faute de local, nous avons dû reporter le groupe au 20 octobre.

MARCHE :

- Une rencontre avec le coordinateur de Marche et Neufchâteau a eu lieu afin de réaliser une brochure destinée à éclairer les magistrats sur les différentes mesures de formation dans le cadre des MJA. Dans cet arrondissement, les magistrats nous disent être saturés par les sensibilisations des différents services.
- Une sensibilisation du jeune barreau a eu lieu début juin

VERVIERS :

- Une rencontre et divers contacts téléphoniques ont été établis avec la coordinatrice de la maison de justice afin de planifier une sensibilisation des magistrats. Néanmoins, cette planification semble prendre beaucoup de temps.

DINANT :

- Une rencontre a eu lieu avec la directrice et la coordinatrice de la maison de justice afin de faire le point sur le peu de dossiers orientés vers notre service. Une sensibilisation des nouveaux assistants de justice et des magistrats sera programmée début 2009.

1.2. LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE BRUXELLES

BRUXELLES :

- Suite à la rencontre de la coordinatrice de la maison de justice et des membres des autres projets nationaux afin notamment d'expliquer la baisse du nombre de dossiers orientés vers nos services, nous avons pu rencontrer la commission de probation. Cela fut très enrichissant et nous a offert l'opportunité d'une sensibilisation plus efficace des magistrats puisqu'elle se déroulera sur invitation de la commission.
- Une mini formation pour les AJ a été réalisée en mai.
- Le groupe 11 s'est clôturé le 9 juillet, le groupe 12 a débuté le 10 septembre et dans la foulée, un groupe 13 a démarré le 24 septembre.
- Le CAB (Centre d'Appui Bruxellois) organise un colloque en février 2009. Nous avons participé à deux réunions de préparation de ces deux journées ainsi qu'à plusieurs séminaires cliniques et réunions de coordination.

NIVELLES :

- Une rencontre avec la coordinatrice de la maison de justice a eu lieu. Celle-ci a débouché sur l'élaboration d'un tableau reprenant les diverses formations et sur l'organisation d'une sensibilisation des magistrats et nouveaux AJ.
- Une mini formation des assistants de justice a eu lieu en mai. La sensibilisation des magistrats, quant à elle, est prévue pour le 15 octobre.

1.3. LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE MONS

MONS :

- Le groupe 2 a débuté le 4 décembre 2007 et s'est clôturé le 27 mai 2008.
- Une sensibilisation de l'ESS de Mons a eu lieu en juin.

TOURNAI :

- Le groupe 2 a débuté en mai, après une interruption en juin faute de participants, il a pu reprendre en juillet pour se clôturer en décembre.

CHARLEROI :

- A la demande de la maison de justice, nous avons organisé une sensibilisation des nouveaux assistants de justice. Ces derniers semblent intéressés par notre offre de service et un contact a été établi pour un nouveau dossier.
- Début 2009, nous tenterons de nouveaux contacts avec les magistrats.

2. ORGANISATION INTERNE

2.1. LES FORMATIONS

Les formations : A la date du 31 décembre, 104 nouveaux dossiers sont parvenus.

Au cours de cette année, nous avons animé **14 groupes** : **4 à Bruxelles, 3 à Namur, 3 à Liège, 1 à Tournai, 1 à Arlon, 1 à Libramont et 1 à Mons.**

Ceux-ci sont toujours animés par deux formateurs.

Depuis des années, nous fonctionnons avec une formation de 70H en groupe assortie d'entretiens individuels pré et post-groupe. A partir de cette année 2009, nous parlerons donc d'une **formation de groupe de 78H**, ce qui nous semble plus cohérent. **Cette modification ne change en rien le temps de formation des participants.**

Les entretiens pré et post-**formation individuelle** quant à eux sont déjà comptabilisés dans les **30H**.

Les seuls entretiens qui ne sont pas comptabilisés dans ces totaux sont les entretiens tripartites pré et post-formation qui ont lieu dans les maisons de justice.

Ces 78H de formation de groupe sont réparties comme suit :

- 4H d'entretiens individuels pré-groupe
- 71H de groupe (1 séance de 2H et 23 séances de 3H)
- 3H d'entretiens individuels post-groupe.

2.2. LES REUNIONS INSTITUTIONNELLES

- L'équipe se réunit toujours le mardi matin. La planification des activités par arrondissement et la résolution des problèmes de fonctionnement de groupes et de l'équipe y sont traitées.
- Une réunion trimestrielle de coordination avec les autres départements de l'UPPL se fait à Tournai, notamment en ce qui concerne les questions budgétaires, de gestion du personnel et de logistique.
- Nous développons continuellement des exercices de formation et de nouvelles techniques d'approche des participants. Aussi, avons-nous mis en place une réunion de méthodologie chaque mois. Cela nous permet d'harmoniser nos exercices et d'améliorer la cohérence des formations. Cette réunion permet également de faire part de nos lectures au reste de l'équipe afin d'améliorer nos stratégies d'intervention (voir annexes).
- Tous les mois également, nous organisons une intervision (chaque paire de formateurs peut amener une situation problématique qui est réfléchiée en équipe) ou une présentation de groupe.

2.3. LA FORMATION CONTINUE

- Nous participons toujours à plusieurs modules de la formation de base dispensée par l'UPPL à l'égard des membres des services psychosociaux des prisons et des équipes de santé spécialisées. Nous sommes également intervenus à raison d'une demi-journée pour présenter notre module d'intervention en groupe.
- Un membre de notre équipe a participé à la formation du test « Static-99 » de Hanson. D'autres recherches ont eu lieu sur les divers tests mis en place pour une population d'AICS. Nous souhaitons optimiser l'évaluation de nos participants.
- Trois de nos collègues ont entamé un 3^{ème} cycle en psychothérapie à l'UCL.

2.4. LA RECHERCHE

En collaboration avec le Centre d'appui, les données collationnées par notre service ont commencé à être analysées afin d'évaluer l'impact de la formation sur les participants et par conséquent, l'efficacité de notre travail. Laurence Willocq, psychologue au siège de Tournai, nous aide à mener à bien ce travail de longue haleine. Néanmoins, notre nouveau collaborateur, François Maurage, travaille en collaboration avec cette dernière et offre un regard critique sur notre travail.

3. REPARTITION DU TRAVAIL DU PERSONNEL

3.1. EVOLUTION DE L'EMPLOI

Avec le temps de travail supplémentaire octroyé par le SPF Justice le 1er janvier 2008 et le fait que Bernard Pihet cède son 2/10 temps depuis le 1^{er} mars, François Caucheteux est passé de 5/10 à 8/10. François Maurage, psychologue, a été engagé à 8/10^{ème}. Quant à Sandra Bastaens, elle est passée de 5 à 4/10^{ème} vu son engagement au sein de l'équipe de Tournai. Elodie Martin, notre secrétaire, est passée de 5/10 à temps plein le 1^{er} janvier. Catherine Renaville a été remplacée par Valérie Watelet le 8 septembre 2008. Avec ces modifications, nous sommes passés de 5,5 à 5,9 ETP.

3.2. DETAIL DES PRESTATIONS

A. Les animations/formations (6289H30)

Dans cette rubrique, nous avons adapté notre tableau selon les directives établies lors de la réunion au SEMA, le 16 mai 2006.

Pôles	Formation de groupe	Formation individuelle
Animation	1359H00	303H15
Préparation	1328H30	158H00
Cloture	241H00	52H30
Débriefing et suivi	473H45	10H00
Déplacements	793H00	93H30
Formation continue	915H00	178H15
Divers	318H15 ¹	65H30
TOTAL	5428H30	861H00
TOTAL GLOBAL	6289H30	

Nous tenons à préciser que les **8H** d'entretiens individuels pré et post-groupe sont reprises dans le pôle « animation » car ceux-ci servent notamment à déterminer les objectifs à atteindre en fin de programme ainsi qu'à aborder les critères d'inclusion et d'exclusion à la formation. Il s'agit donc bien d'une animation.

Après le module de formation, il est nécessaire d'effectuer à nouveau une évaluation individuelle afin d'apprécier si les objectifs du participant sont atteints. Ces entretiens entrent

¹ Dans ce pôle est compris l'encodage de nos participants afin d'élaborer des recherches et des statistiques sur notre population.

également dans le pôle animation car les participants réalisent leur plan de prévention de rechute.

La mesure débute et se termine par un entretien tripartite avec l'assistant de justice. Ces deux entretiens sont repris dans les pôles « préparation » et « clôture ».

B. La sensibilisation (357H15)

LES ARRONDISSEMENTS JUDICIAIRES (283H15) :

- ✓ Le ressort de la Cour d'appel de **Liège** = **174H45**
- ✓ Le ressort de la Cour d'appel de **Bruxelles** = **64H30**
- ✓ Le ressort de la Cour d'appel de **Mons** = **44H00**.

DIVERS (74H00) :

- ✓ Courriers, entretiens téléphoniques, etc.;
- ✓ Déplacements pour les missions inhérentes à la sensibilisation;
- ✓ Sensibilisation de notre nouveau collègue au travail de formation et aux outils d'intervention ;
- ✓ Information quant à notre travail destinée aux étudiants intéressés de rencontrer notre équipe dans le cadre de leur mémoire ou de leur travail de fin d'études ;
- ✓ Sensibilisation de notre nouvelle collègue au travail de formation.

C. La gestion d'équipe (4375H45)

- ✓ Réunions d'équipe Triangle;
- ✓ Réunions d'équipe UPPL;
- ✓ Réunions de coordination ;
- ✓ Coordination (préparation des réunions, réunions de coordination BP-VS, gestion d'équipe, rapports d'activité, comptabilité, gestion informatique, réunion avec le SEMA, réunion du comité d'éthique, etc.);

- ✓ Déplacements pour les tâches incombant à la gestion d'équipe ;
- ✓ Encodage des données diverses sur nos participants afin de réaliser diverses recherches et publications ;
- ✓ Au 1^{er} mars, notre service a déménagé vers de plus grands locaux. Nous sommes maintenant situés au 18, rue de la Dodane à Namur ;
- ✓ Tâches de secrétariat réalisées par Elodie Martin.

RECAPITULATIF DES HEURES PRESTÉES

Période concernée : **année 2008**

ASBL : UPPL – département Formation Triangle.

Quantification du personnel en équivalence temps plein par mois :

Janvier et février : 6 ETP (équivalents temps plein) dont 4,5 ETP formateurs, 0,5 ETP coordinateur et 1 ETP secrétaire.

Mars à juin : 6,9 ETP dont 5,5 ETP formateurs.

Les formations	6289H30
La sensibilisation /information	357H15
La gestion d'équipe	4375H45
Total des heures prestées	11022H15

CONCLUSIONS

Durant cette année 2008, 104 dossiers nous sont parvenus. Nous constatons que les dossiers affluent plus de certains arrondissements judiciaires. Notre axe de travail principal reste toujours la sensibilisation de nos partenaires judiciaires.

Nous avons des groupes qui fonctionnent régulièrement sur les arrondissements de Namur, Bruxelles, Liège, Mons, Libramont, Tournai et nous espérons Arlon. **Cinq** nouveaux groupes sont déjà prévus pour le premier trimestre 2009.

Unité de Psychopathologie Légale

Web site www.uppl.be

Siège central
Rue Despars, 92 – 7500 Tournai
Belgique
e-mail : centredappui@uppl.be

Tél. : + 32 69 888333
Fax : + 32 69 888334
GSM : + 32 475 332929

FORMATION TRIANGLE

Rue de la Dodane, 18 – 5000 Namur
E-mail : formationtriangle@uppl.be

Tél. : + 32 81 226638
Fax : + 32 81 260059